



COMMUNE DE MONTMIRAIL

Procès-verbal du Conseil municipal du 28 octobre 2025

Le vingt-huit octobre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne Dhuicq, Valérie Jacquinot, Romain Girardin, Brigitte Lagrue, Philippe Chevriot, Monique Morel, Pascal Poisson, Marie-Claude Himmesoete, Dominique Thuault, Mohamed Benahmed, Jean-Paul Colmont, Pascal Hourlier, Alain Guénon, Juan Garcia Rodriguez, Claudette Bouché, Stéphane Paquet, Catherine Ruiz Collas, Valérie Prieur, Christine Guimarey, Romain Richomme, Sabine Mary, Enzo Joberty

Absents représentés : Jean-Pierre Schang pouvoir à Philippe Chevriot, Elisabeth Benard pouvoir à Marie-Claude Himmesoete, Coralie Adnot pouvoir à Etienne Dhuicq, Tristan Ruiz pouvoir à Catherine Ruiz Collas

Absente excusée : Karine Bocquet,

Secrétaire de séance : Romain Girardin.

N°2025-100282 Affaires générales – Concours des maisons fleuries

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant l'avis favorable de la commission fleurissement, décidant de maintenir le choix de primer les candidats ayant une note minimale de 12/20,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- reconduire le dispositif des années précédentes, sachant qu'il y a 4 catégories (grand jardin, petit jardin, balcon et établissement) et de préciser que les membres du jury participant au concours ne votent pas lors de leur passage et selon leur note, un prix hors concours leur sera attribué.

-distribuer un bon d'achat à utiliser sur la ville dans un magasin de fleurs et/ou de jardinage avant le 30 avril 2026 dans les conditions suivantes :

1^{er} dans les catégories : 60€

2^{ème} dans les catégories : 40€

3^{ème} dans les catégories : 20€

Pour les participants non primés : 10€

Pour les hors concours : 1^{er} 60€

Soit les totaux suivants :

Les 1^{esr} : 60€x3 = 180€

Les 2^{èmes} : 40€ x 3= 120€

Les 3^{èmes} : 20€ x 2 = 40€
Etablissements : 60€x1=60€
40€x1=40€
Deux prix hors concours 1^{er} = 120€
Et 20 participants non primés x10€ = 200€
Pour un total de 760€

N°2025-100283 Travaux – Rénovation éclairage public

Vu la délibération n°2022-10040 décidant du transfert de l'éclairage public au SIEM 51,
Considérant la nécessité de la continuation de modernisation de notre réseau d'éclairage public,
Considérant l'avis de la commission des travaux en date du 22 octobre 2025,
Les travaux de modernisation proposés concernent les rues et quartiers suivants : rue Jeanne d'Arc, rue de l'école, Place Frérot, Avenue Charles de Gaulle, Rue des trois gares, rue du Faubourg de Paris, et Rondeau
Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
-autorise monsieur le maire à signer la fiche financière du SIEM 51 pour un montant de 59 169,30€ correspondant à la participation de la commune
-autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à ce dossier

N°2025-100284 Finances – Subvention à l'association TFBCO

Vu le budget 2025,
Considérant la demande de l'association TFBCO,
Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
-décide de verser une subvention de 492€ à l'association TFBCO sur le budget 2025
-précise que les crédits sont prévus au budget 2025

N°2025-1002785 Travaux – Avenant n°2 Lot 1 Colas

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu la délibération no2021-9997 en date du 02 décembre 2021 approuvant le projet de construction de la crèche et du relais petite enfance,

Vu la délibération no 2024-100151 attribuant les marchés,

Vu la délibération no 2024-100215 acceptant l'avenant no 1 du lot VRD attribué à l'entreprise Colas,

Considérant la nécessité de délibérer sur un avenant no2 pour le lot 1 VRD attribué à l'entreprise Colas, pour un montant de zéro, suite aux derniers réajustements des travaux

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-accepte l'avenant no 2 avec l'entreprise Colas pour la somme de zéro € HT

-autorise monsieur le maire à signer cet avenant et tout document relatif à cet avenant

N°2025-100286 Intercommunalité – Rapports d'activités de la communauté de communes de la Brie Champenoise

Vu les articles L5211-39, L2224-5, D2224-1 à D2224-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport annuel 2024 d'activités de la communauté de communes de la Brie Champenoise (CCBC),

Vu le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif de la CCBC,

Vu le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de la CCBC,

Vu le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable de la CCBC,

Vu le rapport annuel 2024 du délégataire Suez du service de l'eau de la CCBC,

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation de ces rapports.

Informations générales

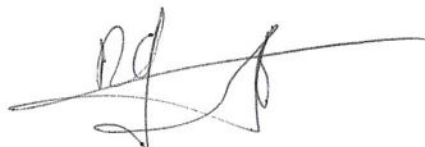
Décisions prises par le maire en vertu des délégations données par le conseil municipal

OBJET	FOURNISSEUR	DATE	Montant TTC
Fourniture pour fleurissement	MONTMIRAIL MATERIAUX	03/07/2025	25,67 €
Rénovation panneau signalisation	RIBEIRO	08/07/2025	2 286,00 €
Extincteur GEROUDET	CHUBB	09/07/2025	530,71 €
Tableau blanc Urba	BUREAU 02	10/07/2025	74,60 €
Expertise défibrillateur	DEFIBRILLATEUR France	27/02/2025	756,00 €
Pack Iconnet TDT	COSOLUCE	16/02/2025	1 574,70 €
Antivirus	DROP	11/07/2025	2 106,00 €
Caméra collège	INEO	24/07/2025	2 512,89 €
Automates de Noël	ATB CREATIONS	06/08/2025	2 172,00 €
Gilet par balles POLICE	ABILIS	11/07/2025	1 760,35 €
Mobilier nouvelle crèche	MATHOU	12/08/2025	5 561,60 €

Entretien balayeuse	MATHIEU	23/07/2025	1 210,93 €
Fourniture pour les arbres	RONDINO	25/07/2025	3 587,77 €
Pulvérisateur	CMM	23/07/2025	618,00 €
Signalisation horizontale et verticale	AISNE APPLICATION	20/08/2025	540,00 €
Base documentaire FPT	LA VIE COMMUNALE	21/08/2025	398,00 €
Solution incendie nouvelle crèche	CHUBB	26/08/2025	2 178,67 €
Fourniture Nouvelle crèche	MANUTAN	28/08/2025	854,99 €
Vestiaires Nouvelle crèche	BUREAU 02	28/08/2025	1 600,80 €
Fournitures Electrique La Rochefoucauld	REXEL	28/08/2025	88,94 €
Fournitures électriques Noël	REXEL	28/08/2025	940,43 €
Fournitures électriques crèche municipale	REXEL	28/08/2025	95,16 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Romain GIRARDIN
Le secrétaire de séance



Etienne DHUICQ
Le Maire